

Notre référence / Objet : MISE À JOUR SUR LE COVID-19 À L'INTENTION DES RÉCIPIENDAIRES PRINCIPAUX

Genève, le 17 juillet 2020 (mis à jour le 6 août 2020)

Cher récipiendaire principal,

Dans le contexte actuel, Le Fonds Mondial entend continuer d'aider les pays à traiter efficacement les demandes et garantir l'approvisionnement de produits de santé liés aux trois maladies et au COVID-19, au plus près des dates de livraison initialement prévues.

Comme vous devez le savoir, la situation liée au COVID-19 continue d'impacter la chaîne d'approvisionnement des produits de santé à l'échelle internationale. Le Fonds mondial publie des [mises à jour régulières](#) sur son site internet. Au 6 juillet 2020 :

- **L'impact sur la fabrication est modéré.** Une production réduite des produits pharmaceutiques en Inde a été observée pendant la période de confinement, entraînant des retards d'un à deux mois. La production de moustiquaires n'a quasiment pas été impactée, alors que des délais de deux mois minima sont attendus pour les tests de diagnostic en raison des contraintes subies par les fournisseurs. Nous n'observons pas de retards particuliers en lien avec les tests de charge virale et de diagnostic précoce chez le nourrisson.
- **Les mesures de lutte contre le COVID-19 aux points d'origine et de destination entraînent des perturbations de la logistique.** L'arrêt des activités, les retards et les annulations de vols contribuent à des problèmes d'acheminement et de capacité. On s'attend à des retards de livraison de plusieurs semaines, voire plus.

Approvisionnement en tests du COVID-19

Le Fonds Mondial a développé un mécanisme de passation accélérée de commandes appelé AOM (Accelerated Order Mechanism) afin de traiter et d'approuver rapidement les demandes de tests du COVID-19 Abbott et Cepheid alloués par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) aux pays admissibles. La gestion de ces requêtes se fait sous trois jours à réception de la demande. De plus amples informations sur ce mécanisme AOM sont disponibles sur notre [site internet](#) et dans le document répondant aux « [questions fréquentes](#) » relatives à cet outil.

À réception de la demande de financement au titre du [dispositif de riposte au COVID-19](#), le département des achats du Fonds Mondial vous contactera afin de préparer une commande. Cependant, celle-ci ne pourra pas être émise et traitée tant que la demande de financement n'aura pas été approuvée par le Fonds mondial et assignée sous la subvention dans notre système wambo.org. Les récipiendaires principaux dont des fonds ont déjà été approuvés au titre de l'[assouplissement des subventions](#) peuvent d'ores et déjà soumettre une demande dans wambo.org.

Achat d'équipements de protection individuelle contre le COVID-19

L'état de l'approvisionnement d'équipements de protection individuelle évolue presque quotidiennement, la demande mondiale étant extrêmement élevée. Le Fonds Mondial a scellé des accords avec ses partenaires afin de garantir la disponibilité de ces produits essentiels à la lutte

contre le COVID-19 sur wambo.org pour tous les récipiendaires principaux. Les récipiendaires sont fortement encouragés à utiliser wambo.org pour passer commande, mais peuvent continuer de s'approvisionner localement, sous réserve de satisfaire aux conditions ci-après : 1) ils ont reçu l'accord écrit du Fonds Mondial au préalable ; 2) ils utilisent une procédure d'achat transparente, ouverte et concurrentielle ; et 3) ils se conforment aux directives et politiques du Fonds mondial relatives aux délais d'approvisionnement, à l'optimisation des ressources et à la garantie de recevoir des produits conformes, de spécifications identiques.

Les pays dont un financement a été approuvé au titre des [assouplissements des subventions](#) ou du [dispositif de riposte au COVID-19](#) peuvent acheter des équipements de protection individuelle directement sur la plateforme wambo.org selon la procédure habituelle.

Les récipiendaires qui utilisent déjà le mécanisme d'achat groupé peuvent se connecter à wambo.org et soumettre une demande de produits disponibles selon la procédure habituelle.

Dans le cas inverse, ils doivent remplir les formulaires d'inscription requis avant de pouvoir passer commande sur wambo.org. À ces fins, ils sont invités à contacter Landy.Raoilison@theglobalfund.org, en mettant en copie leur équipe de pays. La procédure d'inscription nécessite trois semaines environ. Des ressources dédiées ont été mises en place afin d'en accélérer le traitement, au vu de l'urgence de la situation.

Même si les récipiendaires principaux et le Fonds mondial parviennent à faire approuver les demandes d'achat en une semaine seulement, l'approvisionnement d'équipements de protection individuelle requiert actuellement entre un et trois mois par avion, et entre trois et cinq mois par voie maritime, depuis la réception de la demande jusqu'à la livraison dans le pays. Les États soumis à des procédures d'importation complexes ou de longs processus d'approbation des expéditions doivent prévoir un nombre de semaines supplémentaires adapté. Il est recommandé d'envisager une combinaison de livraisons par avion et par bateau, afin d'optimiser les délais et les coûts de fret.

Les informations les plus récentes relatives aux délais d'approvisionnement et de livraison sont disponibles [ici](#) (en anglais). Le Fonds mondial encourage les récipiendaires principaux à passer commande le plus tôt possible, afin d'éviter les ruptures de stock. Les problèmes récurrents de fret et de logistique entraînent des retards importants et des augmentations de coûts.

Le catalogue d'équipements de protection individuelle actuellement disponibles est consultable sur wambo.org. La gamme de produits évoluera dans le courant du mois d'août. Les produits proposés sont conformes aux normes réglementaires des membres fondateurs du Groupe de travail sur l'harmonisation mondiale (UE, États-Unis, Canada, Australie et Japon).

Appui aux livraisons en cours

Le Fonds mondial, le service pharmaceutique mondial du partenariat Halte à la tuberculose et les agents d'approvisionnement continuent d'évaluer les retards potentiels liés à chaque commande. Actuellement, 15 % des commandes accusent un retard de plus de 30 jours, dont 12 % sont déjà en transit.

Les récipiendaires principaux doivent utiliser les outils de suivi disponibles afin de suivre l'état d'avancement des commandes. Au-delà de 30 jours de retard, les partenaires peuvent être alertés. Le Fonds Mondial, le service pharmaceutique mondial du partenariat Halte à la tuberculose et les agents d'approvisionnement contacteront directement les récipiendaires principaux afin d'examiner les plans d'atténuation et d'ajuster les délais, de manière à minimiser les perturbations liées aux livraisons retardées de plus de 30 jours.

Adressez-vous à votre référent chargé des services aux récipiendaires principaux, au service pharmaceutique mondial du partenariat Halte à la tuberculose et aux agents d'approvisionnement pour tout supplément d'information et le cas échéant, vous entretenir avec votre équipe de pays.

Dates butoirs des commandes et dates de livraison

Financement des produits et services	Exigences		Orientations visant à garantir l'approvisionnement dans les plus brefs délais, compte tenu de l'impact des mesures de lutte contre le COVID-19 sur la production et les chaînes d'approvisionnement		
			VIH, tuberculose et paludisme	COVID-19 – Diagnostics	COVID-19 – équipements de protection individuelle
Mise en œuvre des subventions	« Livraison » selon l'incoterm convenu avant la date de fin de la subvention	Directives en matière d'établissement des budgets : date butoir de livraison avec les fonds alloués à la période de mise en œuvre actuelle = date de fin de la subvention (par ex. le 31 décembre) « moins » le délai indiqué dans le guide de planification des livraisons, conseillé par le gestionnaire de portefeuille du Fonds et le service pharmaceutique mondial (pour toutes les subventions)	<ul style="list-style-type: none"> Plus possible pour les produits devant être livrés au pays avant le 31 décembre 2020. Pour les subventions prenant fin le 31 décembre 2020, les nouvelles commandes ne peuvent pas être financées avec les fonds de la période de mise en œuvre actuelle. 	N/A	N/A
Assouplissements des subventions liés au COVID-19	« Livraison » selon l'incoterm convenu avant la date de fin de la subvention	Directives en matière d'établissement des budgets : date butoir de livraison avec les fonds alloués à la période de mise en œuvre actuelle = date de fin de la subvention (par ex. le 31 décembre) « moins » le délai indiqué dans le guide de planification des livraisons, conseillé par le gestionnaire de portefeuille du Fonds et le service pharmaceutique mondial (pour toutes les subventions)	<ul style="list-style-type: none"> Pour les subventions prenant fin le 31 décembre 2020, les nouvelles commandes ne peuvent pas être financées avec les fonds de la période de mise en œuvre actuelle. 	<ul style="list-style-type: none"> Pour les tests automatisés inclus dans l'allocation de l'OMS : <ul style="list-style-type: none"> Les commandes financées par les fonds de mai-août doivent être passées avant le 5 août. Les commandes imputées à la période d'allocation suivante ne pourront être passées qu'après la publication de la nouvelle allocation (attendue mi-août), mais le 30 septembre au plus tard. Sur les plateformes manuelles, passer commande le plus tôt possible, le 30 septembre au plus tard. 	<ul style="list-style-type: none"> Passer commande le plus tôt possible, le 30 septembre au plus tard.
Financement approuvé au titre du dispositif de riposte au COVID-19	« Livraison » selon l'incoterm convenu avant le 30 juin 2021	GF/B42/ER09 – révision 1 et directives en matière d'établissement des budgets : date butoir de livraison = 30 juin 2021 « moins » le délai indiqué dans le guide de planification des livraisons, conseillé par le gestionnaire de portefeuille du Fonds et le service pharmaceutique mondial (pour toutes les subventions)	<ul style="list-style-type: none"> Passer commande le 30 septembre au plus tard. 	<ul style="list-style-type: none"> Pour les tests automatisés inclus dans l'allocation de l'OMS : <ul style="list-style-type: none"> Les commandes financées par les fonds de mai-août doivent être passées avant le 5 août. Les commandes imputées à la période d'allocation suivante ne pourront être passées qu'après la publication de la nouvelle allocation (attendue mi-août), le 30 septembre au plus tard pour les livraisons requises en 2020. Sur les plateformes manuelles, passer commande le plus tôt possible, le 30 septembre au plus tard pour les livraisons requises en 2020. Sur les plateformes manuelles et automatisées, les commandes devant être livrées au premier trimestre 2021 doivent être passées le 30 octobre au plus tard. 	<ul style="list-style-type: none"> Passer commande le plus tôt possible, le 30 septembre au plus tard pour les livraisons requises en 2020. Pour les livraisons requises au premier trimestre 2021, les commandes doivent être passées le 30 octobre au plus tard.

Outils de suivi et de traçage

i+ Solutions	https://trackandtrace.iplussolutions.org/Account/Login
IDA Foundation	http://myorders.idafoundation.org/
PSFCM	https://myorders.pfscm.org/#/delivery_status
wambo.org	https://wambo.coupahost.com/asn/headers
Service pharmaceutique mondial du partenariat Halte à la tuberculose	http://www.stoptb.org/gdf/oms/